

**Des assises de l'eau programmées en 2018 : la FNTP et Les Canalisateurs, entendus par le Gouvernement, attendent un nouvel élan économique pour mener une véritable gestion patrimoniale des infrastructures**

La gestion de l'eau a été au cœur de l'intervention du Président de la République, lors du dernier Congrès des Maires et des Collectivités Locales, qui en a profité pour annoncer une grande consultation nationale sur cette thématique au début de l'année 2018. Bruno Cavagné, président de la FNTP, et Alain Grizaud, président des Canalisateurs, se réjouissent d'avoir été entendus, dans leurs vœux d'organiser en 2018 des assises de l'eau.

À l'heure où le projet de loi de finances 2018 est examiné par les parlementaires, que la baisse des ressources financières des Agences de l'eau, principaux pourvoyeurs d'aides dans ce domaine, est programmé et que les compétences en matière d'eau et d'assainissement seront transférées aux intercommunalités entre 2018 et 2020, c'est toute la gestion de l'eau dans les territoires qui est remise en question.

De fait, la problématique du financement des réseaux et infrastructures d'eau et d'assainissement reste entière pour les années à venir. Alors qu'il serait nécessaire de doubler les montants aujourd'hui investis pour permettre de renouveler des réseaux vieillissants, la tenue des assises de l'eau, en réunissant l'ensemble des acteurs publics et privés, permettra de bâtir collectivement une vision réaliste des besoins criants d'investissements.

Avant ces assises, la présentation d'un « new deal » est au programme du ministère de la Transition écologique et solidaire pour engager un grand mouvement de réflexion. Pour leur part, Les Canalisateurs attendent un nouvel élan économique, indispensable pour mener une véritable gestion durable et patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement en France.

Pour ce faire, Alain Grizaud rappelle « qu'il est primordial, dans un souci de planification et de pérennisation des investissements dans le domaine de l'eau (petit cycle et grand cycle) que les ressources financières soient stables. Si l'eau ne paie plus seulement l'eau, c'est tout l'équilibre d'un système efficient qui s'effondre, à l'heure où il est urgent d'investir pour entretenir et rénover un patrimoine, invisible mais vital pour préserver la qualité de l'eau plébiscité par les Français ».

**À propos des Canalisateurs**

Les Canalisateurs sont une organisation professionnelle, membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Elle fédère 330 entreprises, spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et fluides divers, faisant de Canalisateurs de France le 2<sup>e</sup> syndicat de spécialité de la FNTP.

**Service de presse** : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)  
[@patdesmerger](https://www.instagram.com/patdesmerger) - f : campagne-presse - in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://fr.linkedin.com/in/patdesmerger)